



Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit en classe de sixième dans notre établissement pour l'année scolaire 2022-2023. Nous vous remercions de nouveau pour la confiance que vous accordez à notre équipe.

La classe de sixième constitue la fin du cycle 3, commencé en classe de CM1. Comme annoncé aux portes ouvertes, nous vous confirmons que l'emploi du temps ne comportera pas de cours le mercredi.

D'autre part, afin d'éviter une rupture pédagogique trop importante avec l'école primaire, pour la première fois à la rentrée prochaine, nous mettrons en place un système d'évaluation basé uniquement sur l'acquisition des compétences. Autrement dit, comme en primaire, les bulletins scolaires des élèves de sixième ne comporteront que des niveaux de compétence, et donc plus de notes chiffrées.

Au regard de notre connaissance des élèves de sixième, nous sommes persuadés que cette méthode d'évaluation favorisera les apprentissages et l'adaptation de vos enfants au collège.

Nous espérons que cette proposition pédagogique vous satisfera.

Nous restons, bien entendu, à votre disposition si vous souhaitez échanger davantage.

Bien cordialement,

Julie Guével

Directrice-adjointe

Yannick Coulouarn

Directeur